

# EUROBONDS ODD DU BENIN

Rapport d'impact de l'émission inaugurale de  
juillet 2021



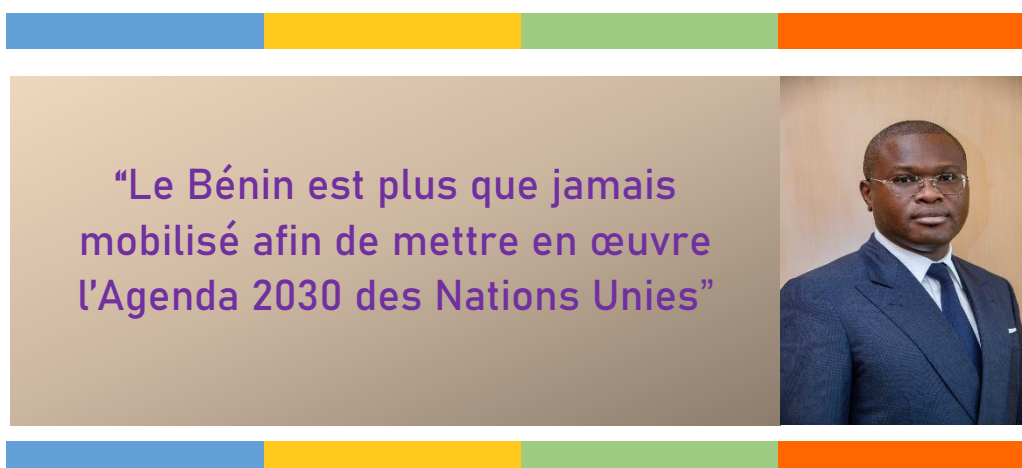
Juillet 2022



# SOMMAIRE

LE MOT DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, MINISTRE D'ÉTAT	3	3.5 Élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge des élèves et étudiants (ODD 4, 5, 10)	20
INTRODUCTION	4	3.6 Accès à une énergie bas-carbone, fiable et peu onéreuse (ODD 7, 13)	22
1 EVOLUTIONS RECENTES DES ODD AU BENIN	5	3.7 Connectivité et inclusion numérique sur l'ensemble du territoire (ODD 4, 9)	24
1.1 Tendance des ODD	6	3.8 Soutien à l'emploi et inclusion financière des jeunes, des femmes et des entrepreneurs ruraux (ODD 5, 8, 10)	27
1.2 Interactions entre les ODD	7	3.9 Aménagement de cadres de vie et d'infrastructures durables pour tous (ODD 6, 8, 9, 11, 12)	28
2 SYNTHÈSE DES IMPACTS	9	3.10 Préservation des zones lacustres et littorales, exploitation économique raisonnée des étendues littorales (ODD 14)	30
3 IMPACTS PAR CATEGORIE DE DEPENSES ELIGIBLES	14	3.11 Préservation de la biodiversité, restauration & exploitation raisonnée du couvert forestier & lutte contre la désertification (ODD 13, 15)	31
3.1 Développement d'une agriculture durable et productive (ODD 1, 2, 8)	15	3.12 Valorisation des lieux de mémoire patrimoniaux et éducatifs et infrastructures de divertissement (ODD 4, 11, 17)	32
3.2 Accès à l'eau potable et traitement des eaux usées (ODD 3, 6, 11)	16	4 FOCUS SUR QUELQUES PROJETS/PROGRAMMES	34
3.3 Amélioration de la santé pour tous (ODD 3, 5, 10)	18	ANNEXES	40
3.4 Habitat décent pour les populations pauvres (ODD 1, 11)	19	GLOSSAIRE	44

## LE MOT DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, MINISTRE D'ÉTAT



Engagé en faveur de l'Agenda 2030 des ODD, le Bénin est plus que jamais mobilisé pour parvenir à sa réalisation effective. Dès 2016, une gouvernance dédiée a été mise en place afin d'impliquer de manière transversale les institutions et de transformer l'action publique. La priorisation des cibles les plus pressantes et l'évaluation de leurs coûts ont doté le pays d'un cadre pertinent de référence et d'action.

Le 15 juillet 2021, le Bénin a réalisé avec succès, l'émission inaugurale ODD de 500 millions d'euros et d'une maturité de 12,5 ans sur le marché international, destinée au financement des projets à fort impact sur l'atteinte des cibles pertinentes des Objectifs de Développement Durables pour le pays. La participation au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) soumettant l'agenda ODD du pays à une évaluation volontaire par les pairs a fini par témoigner de l'engagement et de la bonne volonté du pays pour l'atteinte des ODD.

Le recours aux obligations durables est un signal envoyé aux marchés de capitaux internationaux sur la détermination des autorités nationales à progresser en matière de réalisation du développement durable.

À cette occasion, le pays a pris un certain nombre d'engagements devant les investisseurs internationaux, notamment la production, sur une base annuelle, d'un rapport d'impact sur les bénéficiaires des projets financés et d'un rapport d'allocation audité des fonds levés. Le présent rapport matérialise le respect de ces engagements.

Au-delà du caractère historique de l'opération de juillet 2021 et de ce qu'elle constitue une première sur le continent africain, elle reflète également l'impulsion que donne le Bénin au recours à des instruments de financement innovants pour agir plus vite face au défi du développement durable. Cette dynamique se veut pérenne.

## INTRODUCTION

Le présent rapport vise à rendre compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux générés ou induits par les projets et programmes ayant bénéficié de l'allocation des ressources de l'émission d'Eurobond ODD réalisée par le Bénin en juillet 2021. Il faut souligner qu'un projet se rapporte ici à une dépense éligible visant l'atteinte d'un objectif précis avec un résultat spécifique. Il est donc bien défini dans le temps avec un coût global connu et se termine lorsque l'objectif est atteint. S'agissant des programmes, ils comprennent des dépenses éligibles gérées de manière coordonnée afin d'obtenir des bénéfices qui ne pourraient pas être acquis si chacune d'elles étaient exécutées individuellement. Ils sont mis en place dans la durée et ne sont pas toujours limités dans le temps. On y retrouve principalement, les ressources mises en place pour soutenir les initiatives de prise en charge, gratuité et subventions diverses aux populations vulnérables, les fonds d'appui et soutiens spécifiques, etc.

Le portefeuille d'allocation couvre un montant de 485,4 millions d'euros pour un total de 57 projets et programmes éligibles, avec une population cible bénéficiaire composée principalement des jeunes et des femmes.

Les données utilisées dans le cadre de ce rapport d'impact ont été principalement collectées au niveau de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) pour les indicateurs d'impacts/cibles prioritaires, ainsi que les Unités de Gestion des Projets/Programmes (UGP) et les Directions de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) des ministères sectoriels en ce qui concerne les indicateurs de réalisation et les effectifs des bénéficiaires finaux. Elles couvrent essentiellement la période de 2018 à 2021. Toutefois, en fonction de la disponibilité des données pour certains indicateurs, une mention est faite pour préciser la période à laquelle l'information inscrite se rapporte. Par ailleurs, les données sont composées aussi bien de réalisations effectives (indicateurs de réalisation, bénéficiaires finaux, etc.) que d'estimations ex-ante (population cible, bénéficiaires attendus au terme, etc.). Pour le cas spécifique des indicateurs d'impacts, ils proviennent pour la plupart des données d'enquêtes dont les plus récentes ont été réalisées en 2018 (EDS, ERI-ESI) et 2019 (EHCVM).

Une présentation globale sur les évolutions récentes des ODD au Bénin a été effectuée au préalable, suivie dans une deuxième partie de la synthèse des performances enregistrées pour lesquelles des renvois vers les détails et autres précisions utiles sont présentées dans la troisième partie à travers les résultats par catégorie de dépenses éligibles.



# I. EVOLUTIONS RECENTES DES ODD AU BENIN



## 1.1. TENDANCE DES ODD

La figure 1 présente le tableau de bord des ODD résumant les performances du pays par rapport aux 17 objectifs. Ce tableau de bord se base uniquement sur les deux indicateurs de chaque objectif pour lesquels le pays a les plus mauvais résultats<sup>1</sup>. Cette approche de notation « sévère » utilisée par le Réseau des Solutions pour le Développement Durables (SDSN) souligne la nécessité de mettre en œuvre toutes les dimensions des ODD car une bonne performance sur un indicateur ne peut compenser une mauvaise performance sur un autre<sup>2</sup>. Selon le rapport sur le développement durable pour le Bénin (SDSN 2022), le pays est en passe d'atteindre les ODD 12 « Consommation et production responsables » et ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques ». Toutefois, des défis subsistent encore pour la réalisation des ODD 1 « Pas de pauvreté », ODD 3 « Bonne santé et bien-être », ODD 4 « Education de qualité », ODD 5 « Egalité des sexes », ODD 6 « Eau propre et assainissement », ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructures », ODD 11 « Villes et communautés durables », ODD 14 « Vie aquatique », ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » et ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Figure 1 : Tableau de bord et tendances des ODD au Bénin



Source: Rapport sur le développement durable pour le Bénin, SDSN, 2022

Par ailleurs, l'analyse de tendance permet de mieux apprécier les efforts réalisés par le Bénin depuis l'adoption de l'Agenda 2030. Ainsi, les actions engagées par le pays dans les champs de l'ODD 12 « Consommation et production responsables » et l'ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques », méritent d'être consolidées en vue de maintenir la bonne trajectoire du Bénin pour les atteindre d'ici 2030. De plus, le pays connaît des progrès au niveau des : ODD 2 « Faim zéro », ODD 8 « Travail décent et croissance économique », ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructures » et ODD 14 « Vie aquatique ».

<sup>1</sup> SDSN (2022) : Rapport sur le développement durable pour le Bénin

<sup>2</sup> La couleur verte du logo d'un ODD indique que la réalisation de l'objectif est effective. Une couleur jaune indique que les défis demeurent et les couleurs orange et rouge indiquent respectivement la présence « d'importants » et de « grands (ou majeurs) » défis.

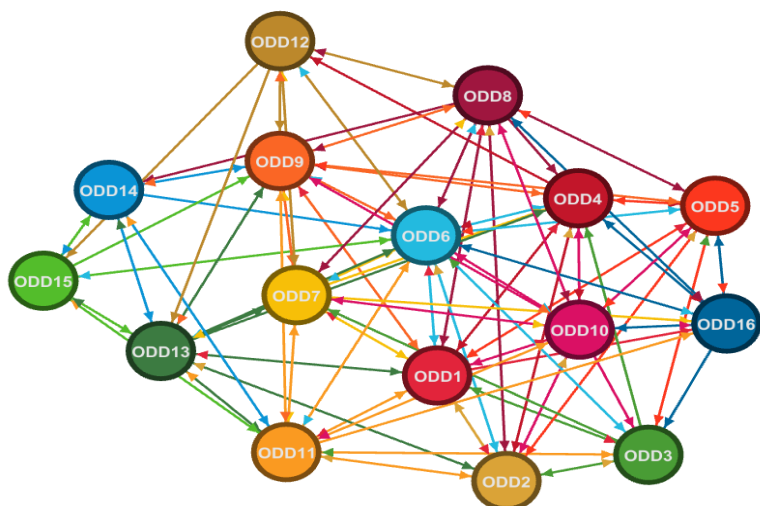
Cependant, l'analyse de tendance souligne l'importance des défis au niveau de l'ODD 4 « Education de qualité », de l'ODD 10 « Inégalités réduites » et de l'ODD 11 « Villes et communautés durables ».

Enfin, pour les autres ODD, les efforts doivent être intensifiés afin d'améliorer la tendance, en particulier au niveau de l'ODD 1 « Pas de pauvreté », l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être », l'ODD 5 « Egalité des sexes », l'ODD 6 « Eau propre et assainissement », l'ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », l'ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » et l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

## 1.2. INTERACTIONS ENTRE LES ODD

Cette section met en exergue les interactions entre les ODD au Bénin. Elles résultent des effets d'entraînement qui existent entre les 49 cibles prioritées des ODD 1 à 16 par le pays.

Figure 3 : Interactions entre les ODD



Source : DGCS-ODD, 2019<sup>3</sup>

L'illustration des interactions des ODD a été construite autour de l'ODD 4. En effet, il s'agit de l'ODD ayant l'effet contributif le plus important à la catégorie de dépenses éligibles « Élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge des élèves et étudiants » qui a bénéficié d'une large part (40,9%) de l'allocation totale.

Ainsi, les investissements pour une éducation de qualité (ODD 4) ont des effets d'entraînement sur quinze (15) cibles prioritées associés à huit (08) ODD. Plus précisément, les investissements en matière d'élargissement des services éducatifs influenceront la réduction de la pauvreté (ODD 1), l'élimination de la faim et l'amélioration de la nutrition (ODD

<sup>3</sup> Inspiré des travaux de Jeff Mohr sur les interactions entre ODD

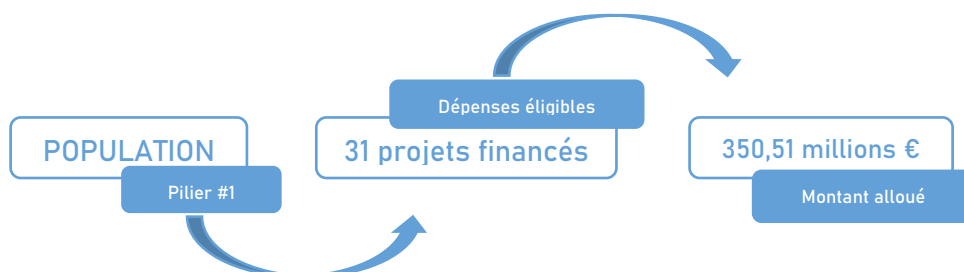
2), l'amélioration de l'hygiène et de la santé (ODD 3) ; l'égalité des sexes et la lutte contre les discriminations (ODD 5), l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'alimentation gérés de façon durable (ODD 6), la croissance inclusive et l'emploi (ODD 8), l'innovation et la mise en place d'infrastructure notamment numérique (ODD 9), l'égalité des chances et la réduction des inégalités dans le pays (ODD 10), les modes de consommation et production durables (ODD 12) ainsi que la formation et l'information environnementale (ODD 13 et 15) et la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable (ODD 16).





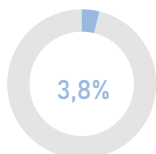
## II. SYNTHÈSE DES IMPACTS





#### Financements de projets agricoles à fin 2021 :

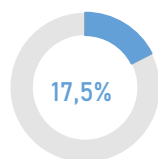
- 116 projets d'entrepreneurs agricoles bénéficiaires de facilités d'accès aux crédits pour un montant total de 8.419.750,24 € dont 38 bénéficiaires de bonifications de taux d'intérêt d'une valeur de 1.587.626,49 € et 40 bénéficiaires de la garantie pour avaliser les demandes de crédits des promoteurs, pour un montant total de 3.270.416,66 €
- 6.832.123,75 € de crédits accordés par 6 banques et 6 Systèmes Financiers Décentralisés tenant compte des facilités du Fonds National de Développement Agricole



A fin 2021, 43 projets subventionnés pour un montant total de 2.980.858,48 € dont 29 projets structurants à caractère privé portés par les organisations professionnelles agricoles (construction de magasin de stockage, réalisation de barrage hydroagricole, aménagement de bas-fonds, etc...) pour 2.047.487,90 €.



Extension et densification du réseau de distribution d'eau potable de 321 km en 2017 à 859 km en 2021 pour les Communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota, et Zogbodomey



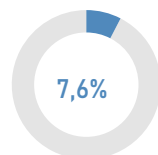
Capacité de production et de traitement d'eau potable de 70 m<sup>3</sup>/h en 2018 à 1.500 m<sup>3</sup>/h attendus en 2023 dans les Communes de Savè, Dassa, Glazoué



2,5 millions de bénéficiaires directs connectés au réseau d'eau potable attendus en 2025 en milieu rural couvrant environ 922 villages. <sup>5</sup>



2.693.666 bénéficiaires au titre du Programme Élargi de Vaccination dont 1.179.606 enfants de 0-11 mois sur la période 2019-2021



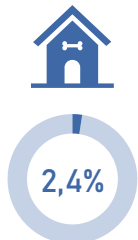
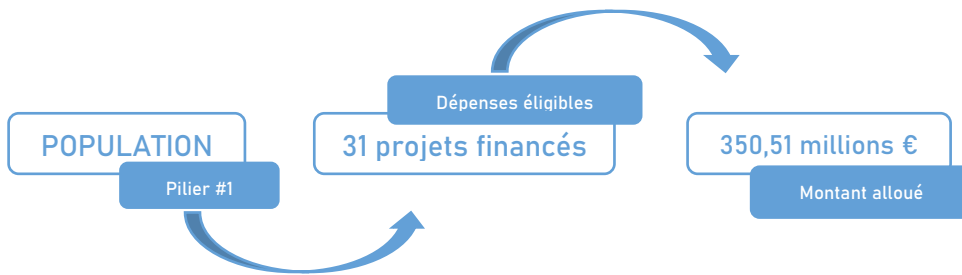
- 699.918 personnes démunies prises en charge gratuitement pour le traitement du paludisme dont 600.716 enfants sur la période 2018-2021
- 4.791 patients composés d'enfants, d'adolescents, de jeunes et d'adultes dont 1.681 femmes enceintes bénéficient du suivi régulier et de la prise en charge pour la drépanocytose à fin 2021.




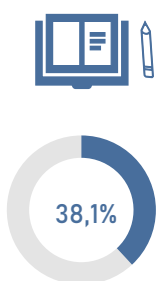
713 dialysés pris en charge sur la période 2019-2021 dont 600 poursuivent toujours leurs soins



<sup>5</sup> Il s'agit des livrables de trois projets pilotés par l'ANAEMPR d'un coût global de 542,8 millions € : (i) Projet de réhabilitation des adductions d'eau villageoises, renforcement et densification des réseaux existants, (ii) Projet Equité de construction de 80 nouveaux systèmes dans les zones critiques, et (iii) Projet de Construction de 95 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi villages.




 500 logements décents pour environ 2.000 personnes, prioritairement le personnel de l'administration publique.

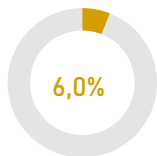
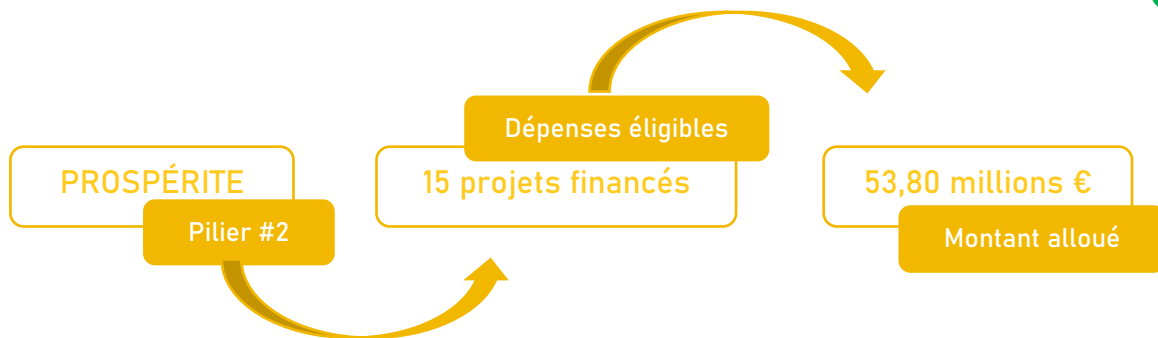


 5.653 écoles à couvrir en 2022 par les cantines scolaires pour un total de bénéficiaires d'environ 969.794 écoliers ;

 9 restaurants universitaires fonctionnels pour 551.050 étudiants pris en charge à fin décembre 2021 ;

 16 programmes ouverts dans le cadre de la création de la Cité de l'Innovation et du Savoir pour 1.647 bénéficiaires sur la période 2019-2021 ;

 44.746 aspirants au métier de l'enseignement recrutés sur la période 2019-2021.



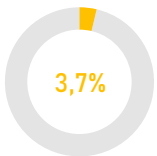
25 communes couvertes en 2022 par le Projet PANA Energie visant la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques, soit une population estimée à environ 5,7 millions de personnes ;



13 minicentrales solaires photovoltaïques résilientes aux effets des changements climatiques installées à fin 2021, dans quelques localités hors réseau du Bénin (Ouèssè, Djidja, Dassa, Djougou, etc) avec plus de 150.000 habitants ;



265 lampadaires solaires résilients introduits à fin 2021 pour servir d'éclairage public à base d'énergie propre à près de 112.000 habitants.



700 procédures administratives mises en ligne à fin 2021 dans le cadre du projet Smart-Gouv avec 50 services publics dématérialisés ;



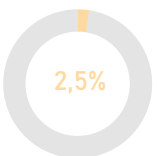
Mise en place en 2020 d'une plateforme e-Résultats utilisée pour publier les résultats scolaires ;



Mise en place d'une plateforme d'interopérabilité opérationnelle pour tous les ministères du Bénin ;



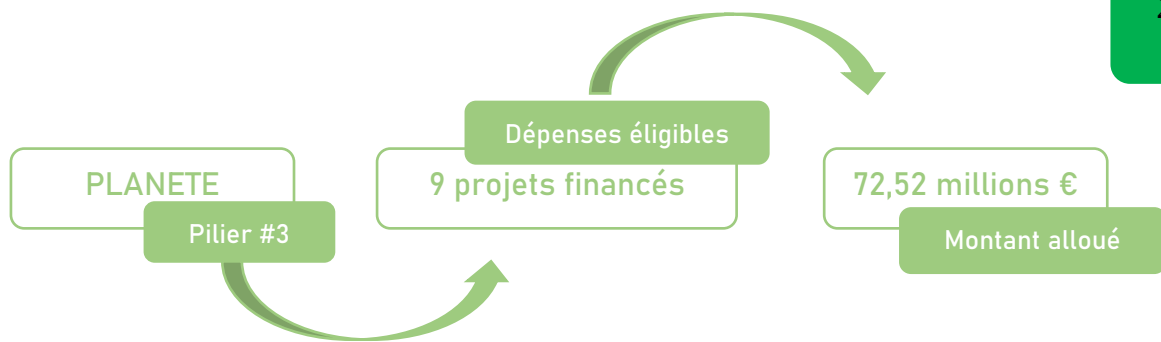
28 classes numériques en service à fin 2021 avec un impact sur environ 37.000 apprenants dont 53,1% de filles et 2.000 enseignants dont 16% de femmes



357 entreprises bénéficiaires du programme spécial d'insertion à l'emploi en 2021 pour 632 allocataires insérés. A fin mai 2022, le nombre d'allocataires est de 928.



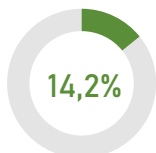
213.740 bénéficiaires de microcrédits en 2021.



7.300 mètres linéaires de réseau de drainage construits atteints à fin 2021 pour 465.000 personnes protégées contre les inondations ;



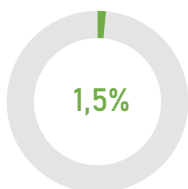
385.000 ménages pris en charge dans le dispositif modernisé de collecte et de gestion des déchets dans le Grand Nokoué sur la période 2019-2021 et 4.000 emplois générés dans ce cadre.



150 hectares de zone côtière reconstituée sur la période 2017-2021 ;



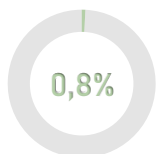
30 km de linéaire de côte protégée à fin 2021.



53% de couvert forestier par rapport à la superficie du territoire national à fin 2021



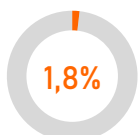
52,52% des écosystèmes forestiers gérés conformément à un plan d'aménagement participatif.



7 palais royaux réhabilités (bâtiments historiques) ;



3 entités cérémonielles réhabilitées ;  
2.239 mètres linéaires de murailles réalisées.

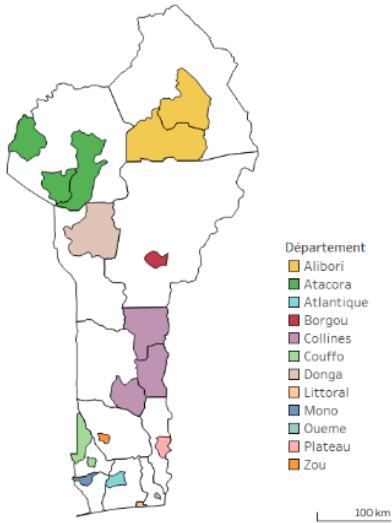




### III. IMPACTS PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES



### 3.1. DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE ET PRODUCTIVE (ODD 1, 2, 8)



#### Résumé global



Montant alloué :  
€ 18,36 millions



Part allocation  
totale : 3,8%



Nombre de  
projets : 04

INDICATEURS D'IMPACT	VALEURS DE REFERENCE 2018	VALEURS RECENTES (2019) 2020	
Indice de la pauvreté alimentaire (%) ;	46,3	-	-
Proportion de la population en insécurité alimentaire modérée ou grave (%) ;	63,2	-	-
Volume de production par unité de travail.	7,32	7,86	9,13

PRINCIPALES  
CIBLES ODD

- 1.2
- 2.1
- 2.3

#### Détails & Sous-catégories

Mesures de soutien et/ou de renforcement de l'agriculture vivrière à travers le désenclavement, l'aménagement des terres cultivables, une meilleure irrigation, et la facilitation de l'installation de nouveaux exploitants

Montant (€ mns)

18,36

Part allocation (%)

3,8

#### Cibles ODD

- 1.2
- 2.2
- 2.3
- 8.2

#### Bénéficiaires finaux

- En 2021, 6 communes couvertes par les financements agricoles à savoir Kouandé, Gogounou, Matéri, Savè, Ouèssè et Toviklin.
- 09 Organisations de Producteurs Agricoles (OPA) à fin 2021
- 116 projets d'entrepreneurs agricoles bénéficiaires de facilités d'accès aux financements agricoles à fin 2021

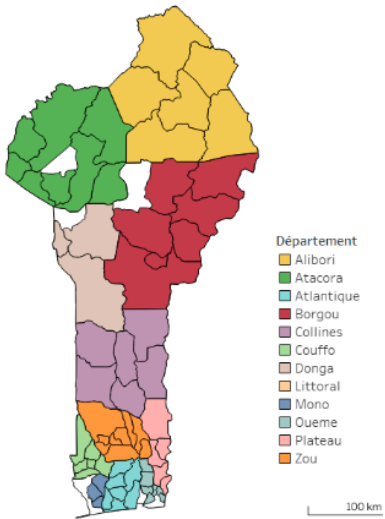
#### Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux

- Sur la période 2018-2021, accréditation de 21 méthodes d'analyses par le BELAC (Organisme Belge d'accréditation) dont 08 en microbiologie et 13 en physico chimies
- En 2021, accréditation de deux (02) méthodes en physico chimie par le SOAC (Système Ouest-africain d'Accréditation)
- Amélioration de l'environnement de production et de transformation des produits agroalimentaires d'exportation

#### Indicateurs de réalisation

- Taux de conformité aux normes CODEX Alimentarius des produits halieutiques et dérivés commercialisés : 73,6% en 2020 et 80,2% en 2021 ;
- Taux de conformité aux normes CODEX Alimentarius des produits animaux et dérivés commercialisés : 36,6% en 2021 contre 36,1 en 2020 ;
- Taux d'accroissement des revenus des bénéficiaires de subventions agricoles : 50% attendu à l'horizon 2026 ;
- 351 certificats sanitaires délivrés pour l'exportation par fret aérien de 1134,982 Tonnes d'ananas frais en 2020 contre 273 certificats sanitaires pour l'exportation par fret aérien de 902,006 Tonnes d'ananas frais en 2019 ;
- 117 nouveaux produits alimentaires autorisés sur les marchés intérieurs à fin 2021 contre 50 en 2020 ;
- 26.100 analyses d'échantillons de produits agroalimentaires effectuées à fin 2021 contre 21.135 en 2020.

### 3.2. ACCES A L'EAU POTABLE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES (ODD 3, 6, 11)



#### Résumé global



Montant alloué :  
€ 85,12 millions



Part allocation  
totale : 17,5%



Nombre de  
projets : 07

PRINCIPALES  
CIBLES ODD

6.1  
6.2

INDICATEURS D'IMPACT	VALEURS DE REFERENCE		VALEURS RECENTES	
	2018		(2019)	2020
Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (%)	67,8		69,7	-
Taux de desserte en eau potable en milieu urbain (%)	57,9		61,8	63,3
Taux de desserte en eau potable en milieu rural (%)	-		33,5	70,2
Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (lavage des mains à l'eau et au savon (%))	12,8		-	-

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Bénéficiaires finaux	Indicateurs de réalisation
<p>Construction d'infrastructures hydrauliques pour les terres agricoles non liées à l'élevage (irrigation, approvisionnement en eau, drainage, évacuation des eaux usées et installations de contrôle des inondations)</p> <p>Montant (€ mns) : <b>79,56</b></p> <p>Part allocation (%): <b>16,4</b></p>	6.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environ 4.500 personnes à couvrir dans la Commune d'Aplahoué, en fin 2022 ;</li> <li>Environ 3.500 habitants au niveau de 4 communes : Nikki, Kandi, Kérou et Pehunco, à la fin de la réalisation des infrastructures prévue pour décembre 2022</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>16 stations hydrométriques et piézométriques<sup>6</sup> fonctionnelles en 2021</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de 100 forages artésiens sur la période 2020-2021 ;</li> <li>En 2021, 10 stations piézométriques réhabilitées et 2 réalisées dans le bassin de Kandi et de pendjari ;</li> <li>4 stations hydrométriques réhabilités en 2021 ;</li> <li>Réhabilitation du barrage de Dékandji dans la commune d'Aplahoué sur la période 2020-2021.</li> </ul>

<sup>6</sup> Le piézomètre est un dispositif qui permet de mesurer le niveau d'eau souterraine tandis que l'hydromètre mesure l'eau de surface



Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Bénéficiaires finaux	Indicateurs de réalisation
<p>Construction, exploitation, maintenance d'infrastructures augmentant les capacités de production, de transport, de traitement et de stockage des eaux</p>	<p>6.1</p>	<p>2,5 millions de bénéficiaires directs connectés au réseau d'eau potable attendus en 2025 en milieu rural couvrant environ 922 villages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Extension et densification du réseau (km) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de 210 km en 2018 à 430 km attendus en 2023 pour les Communes de Savè, Dassa-Zoumè et Glazoué ;</li> <li>○ de 359 km en 2018 à 489 km en 2020 dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi ;</li> <li>○ de 321 km en 2017 à 859 km en 2021 pour les communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota, et Zogbodomey.</li> </ul> </li> <li>○ <b>Capacité de production (m3/h) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de 70 m3/h en 2018 à 1500 m3/h attendus en 2023 pour les Communes de Savè, Dassa-Zoumè et Glazoué ;</li> <li>○ de 617 m3/h en 2018 à 2100 m3/h en 2020 pour le système d'Abomey-Calavi ;</li> <li>○ de 1450 m3/h en octobre 2021 à 1850 m3/h en mars 2022 en mesure d'urgence pour l'usine de Godomey ;</li> <li>○ de 415 m3/h en 2017 à 2065 m3/h 2019 pour le système alimentant les Communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota, et Zogbodomey</li> </ul> </li> <li>○ <b>Nombre d'abonnés actifs au réseau :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de 4409 en 2018 à 5.407 en 2021 pour les Communes de Savè, Dassa-Zoumè et Glazoué ;</li> <li>○ de 21.350 en 2018 à 25.854 en 2021 pour la ville d'Abomey-Calavi ;</li> <li>○ de 4174 en 2017 à 23.761 en 2021 pour les Communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota, et Zogbodomey</li> </ul> </li> </ul>
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="96 868 286 1018"> <p>Montant (€ mns)</p> <p>5,57</p> </div> <div data-bbox="300 868 504 1018"> <p>Part allocation (%)</p> <p>1,1</p> </div> </div>		<p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p>	

## 3.3. AMELIORATION DE LA SANTE POUR TOUS (ODD 3, 5, 10)

## Résumé global



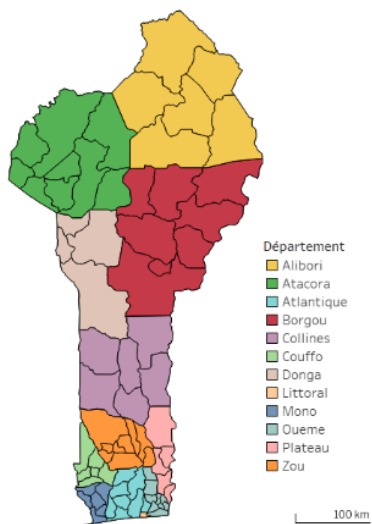
Montant alloué :  
€ 36,97 millions



Part allocation  
totale : 7,6%



Nombre de  
projets : 08



INDICATEURS D'IMPACT	VALEURS DE REFERENCE 2018	VALEURS RECENTES (2019)
Proportion de la population ayant accès à l'assurance maladie (%);	Homme : 1 ; Femme : 1,5	-
Taux de couverture vaccinale complète des enfants de 12-23 mois (%);	57,0	-
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (‰);	96,0	-
Taux de mortalité néonatale (‰);	30,0	-
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes);	391,0	-
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%);	74,1	89,9
Incidence du paludisme pour 1 000 habitants;	185	195
Taux de couverture en ARV des PVIH	62,6	68

## PRINCIPALES CIBLES ODD

1.3  
3.1  
3.2  
3.3

## Détails &amp; Sous-catégories

Développement et/ou extension de mécanismes de protection sociale permettant de consulter gratuitement des professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes), et d'avoir accès aux traitements et soins afférents (ex. gratuité prise en charge du paludisme chez les femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans)

Montant (€ mns)

36,97

Part allocation (%)

7,6

## Cibles ODD

3.1

3.3

## Bénéficiaires finaux

- 2.693.666 bénéficiaires au titre du Programme Elargi de Vaccination dont 1.179.606 enfants de 0-11 mois vaccinés de 2019 à 2021 et 1.296.065 femmes enceintes;
- 699.918 personnes démunies prises en charge gratuitement pour le traitement du paludisme dont 600.716 enfants sur la période 2018-2021;
- 713 dialysés pris en charge sur la période 2019-2021 dont 600 poursuivent toujours leurs soins;
- 4.791 patients composés d'enfants, d'adolescents, de jeunes et d'adultes dont 1.681 femmes enceintes bénéficient du suivi régulier et de la prise en charge pour la drépanocytose à fin 2021.

## Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux

- Amélioration de la couverture vaccinale pour le cas des maladies de la rougeole, la fièvre jaune et le tétanos néonatal.
- Prise en charge holistique spécialisée des nourrissons atteints de drépanocytose.

## Indicateurs de réalisation

- Taux de couverture du vaccin Penta3= 120% en 2021 contre 115% en 2020 et 112% en 2019;
- Nombre de poches de sang disponibles pour 10.000 habitants : 113 en 2021 contre 110 en 2020 et 85 en 2019;
- Taux de satisfaction des demandes en produits sanguins labiles : de 86,0% en 2019 à 96,6% en 2021.
- Au titre du Programme d'appui global au Centre National Hospitalier Universitaire-HKM :
  - Taux d'occupation des lits : 47% en 2021 contre 45% en 2020 et 65% en 2019;
  - Taux de mortalité : Stable 9% en 2020 et 2021 contre 11% en 2019;
  - Durée Moyenne de Séjour : 5 jours en 2021 et 2020 contre 7 jours en 2019.

### 3.4. HABITAT DECENT POUR LES POPULATIONS PAUVRES (ODD 1, 11)



- Département
- Alibori
  - Atacora
  - Atlantique
  - Borgou
  - Collines
  - Couffo
  - Donga
  - Littoral
  - Mono
  - Oueme
  - Plateau
  - Zou



100 km

#### Résumé global

**Montant alloué :**  
€ 11,51 millions

**Part allocation totale :** 2,4%

**Nombre de projets :** 01

INDICATEURS D'IMPACT	VALEURS RECENTES 2018
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services sociaux de base (%) ;</li> </ul>	24,3

PRINCIPALES CIBLES ODD

1.4  
11.1

Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Bénéficiaires finaux	Indicateurs de réalisation				
<p>Construction de logements assurant des conditions d'occupation sûres et décentes (accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'assainissement collectif, d'une surface minimum en m2 par habitant, assurant un minimum de luminosité, ventilation/aération, absence d'humidité, ainsi qu'une sûreté du bâti)</p>	<p>11.1</p> <p>11.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Environ 2.000 personnes auront accès à des logements décents et aux services urbains adéquats d'ici le début de l'année 2023</li> </ul> <div style="background-color: #004a99; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold; margin: 10px 0;">Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fourniture de logements décents en location</li> <li>○ Facilité d'accès des familles à revenu moyen (prioritairement le personnel de l'administration publique) à un logement adéquat</li> <li>○ Création d'environ 5000 emplois dans le cadre de la réalisation des travaux.</li> </ul>	<p>Réception des travaux de viabilisation et de construction de logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 200 logements attendus sur le site de Allada en septembre 2022 ;</li> <li>○ 200 logements attendus sur le site de Ouidah en novembre 2022 ;</li> <li>○ 100 logements attendus en 2023 également sur le site de Parakou.</li> </ul>				
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="background-color: #004a99; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">Montant (€ mns)</td> <td style="background-color: #004a99; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">Part allocation (%)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: 24px; font-weight: bold;">11,51</td> <td style="text-align: center; font-size: 24px; font-weight: bold;">2,4</td> </tr> </table>	Montant (€ mns)	Part allocation (%)	11,51	2,4			
Montant (€ mns)	Part allocation (%)						
11,51	2,4						

### 3.5. ÉLARGISSEMENT DES SERVICES EDUCATIFS ET AMELIORATION DES CAPACITES DE PRISE EN CHARGE DES ELEVES ET ETUDIANTS

#### Résumé global



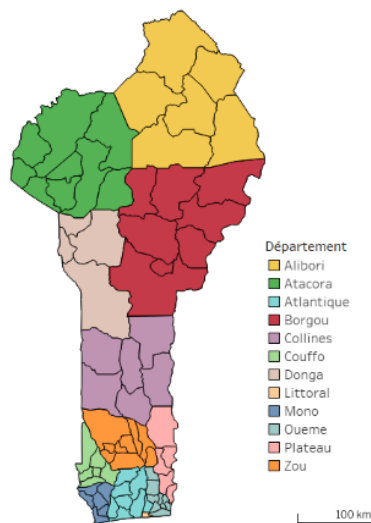
Montant alloué :  
€ 198,54 millions



Part allocation  
totale : 40,9%



Nombre de  
projets : 11



INDICATEURS D'IMPACT	VALEURS DE REFERENCE 2018	VALEURS RECENTES (2019) 2020	
Taux net de scolarisation dans le primaire (%) ;	66,1	-	-
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%) ;	25,8	30,9	31,5
Taux brut de scolarisation dans le primaire (%) ;	110,78	108,3	107,8
Proportion d'écotiers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire (%) ;	58,49	54,81	54,11
Taux brut de scolarisation (1er cycle et 2nd cycle) ;	Cycle 1 : 53,17 Cycle 2 : 28,7	Cycle 1 : 53,17 Cycle 2 : 28,7	Cycle 1 : 49,45 Cycle 2 : 25,95
Proportion d'étudiants en formation professionnelle et technique (%) ;	47,46	57,79	68,12
Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire ;	94,98	92,3	92,12
Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire (%) ;	80,5	81,4	83,5

PRINCIPALES  
CIBLES ODD

4.1  
4.4

#### Détails & Sous-catégories

Transferts courants et subventions finançant les bourses accordées aux étudiants (sociales et/ou basées sur le mérite), les allocations aux enseignants, la couverture des frais de scolarité, les programmes de cantines scolaires gratuites, l'achat de manuels scolaires

Montant (€ mns)

176,85

Part allocation (%)

36,4

#### Cibles ODD

4.1

4.4

#### Bénéficiaires finaux

##### Cantines scolaires :

- 5.653 écoles couvertes en 2022 par les cantines scolaires pour un total de bénéficiaires d'environ 969.794 écoliers :
  - 3.851 écoles déjà couvertes en 2021 avec 660.654 bénéficiaires dont 317.114 filles
  - 1.802 nouvelles écoles à prendre en compte en 2022 pour porter le total de bénéficiaires à environ 969 794 écoliers.

##### Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux

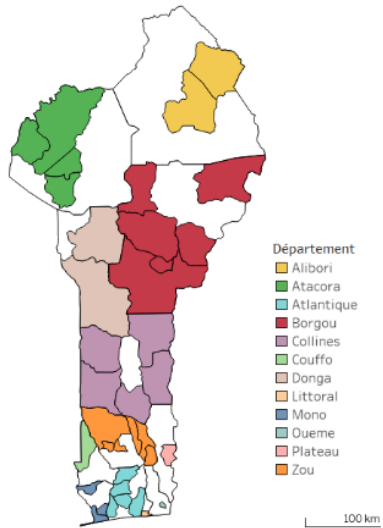
- Amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants à fin 2021 :
  - 9 restaurants universitaires fonctionnels pour 551.050 étudiants pris en charge ;
  - 1.393 étudiants hébergés
  - 9 infirmeries fonctionnelles
  - 363.483 voyages d'étudiants en termes de transports journaliers
- 44.736 aspirants au métier de l'enseignement recrutés sur la période 2019-2021

#### Indicateurs de réalisation

- Temps moyen de démarrage des services sociaux après la rentrée universitaire :
  - 1 mois en 2021 contre 2 mois en 2020 ;
- Taux de satisfaction des étudiants pour les services sociaux universitaires :
  - 68% en mai 2022 contre 38% en 2021

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Bénéficiaires finaux	Indicateurs de réalisation
<p>Construction d'établissements scolaires et universitaires, pourvus en matériels de pointe pour stimuler notamment les filières scientifiques et techniques</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div data-bbox="80 555 273 638">Montant (€ mns)</div> <div data-bbox="293 555 488 638">Part allocation (%)</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div data-bbox="80 651 273 711">21,69</div> <div data-bbox="293 651 488 711">4,5</div> </div>	<p>4.4</p>	<p>Programmes universitaires innovants sur la période 2019-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 532 bénéficiaires de formation ;</li> <li>○ 115 bénéficiaires des programmes de recherche ;</li> <li>○ 1.000 bénéficiaires des programmes d'accompagnement technique pour l'entrepreneuriat.</li> </ul> <div style="background-color: #2c5e8c; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin: 10px 0;">Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diversification de l'offre de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 16 programmes de formation universitaires innovants, de recherche et entrepreneuriat lancés sur la période 2019-2021 pour une cible de 25 ;</li> <li>○ Proportion des filles inscrites dans les filières industrielles et agricoles de l'Enseignement Technique (public) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de 14,9% en 2019 à 33,0% en 2021</li> </ul> </li> <li>○ Taux de réussite aux examens de la Formation Professionnelle (CQP) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 97,2% en 2019 à 98,8% en 2021</li> </ul> </li> <li>○ Nombre d'apprenants dans l'Enseignement et la Formation Technique pour 100.000 habitants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de 230 en 2020 à 253 en 2021.</li> </ul> </li> </ul>

### 3.6. ACCES A UNE ENERGIE BAS-CARBONE, FIABLE ET PEU ONEREUSE (ODD 7, 13)



#### Résumé global



Montant alloué :  
€ 29,29 millions



Part allocation  
totale : 6,0%



Nombre de  
projets : 05

INDICATEUR D'IMPACT	VALEURS RECENTES 2018
Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	34,5
Taux d'électrification (%)	29,2
Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson (%)	4,8
Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres (possession d'électricité + groupe électrogène) pour l'éclairage (%)	39,1

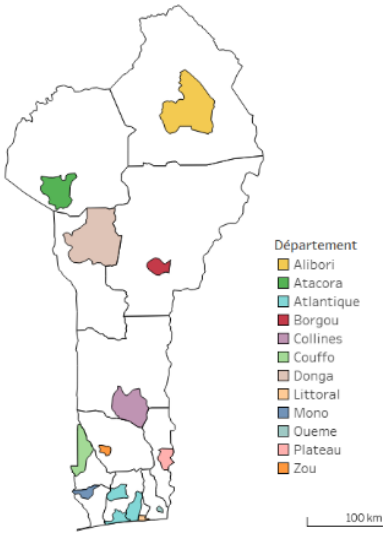
PRINCIPALE  
CIBLE ODD

7.1

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Bénéficiaires finaux	Indicateurs de réalisation
<p>Programmes d'électrification (raccordement au réseau national de distribution) de localités urbaines ou rurales situées selon la distance au réseau conventionnel et le taux d'électrification ainsi que l'évolution du mix électrique</p> <p>Montant (€ mns) : 20,55</p> <p>Part allocation (%): 4,2</p>	7.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>16.000 bénéficiaires dans une vingtaine de localités (Ahlan, Aizè, Ozokpodji, Zoungbomin, Kinzodji...) sur la période 2017-2021</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de l'éclairage public ;</li> <li>Sécurité, développement de l'habitat ;</li> <li>Viabilisation des biens domaniaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de réseaux sur la période 2017-2021 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>90 km de haute tension ;</li> <li>56,5 km de Basse Tension ;</li> </ul> </li> <li>Pose et raccordement sur la période 2017-2021 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>26 transformateurs</li> <li>32 Interrupteurs Aériens à Commandes Manuelles installés</li> <li>355 lampes d'éclairage public installées</li> </ul> </li> </ul>

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Bénéficiaires finaux	Indicateurs de réalisation
<p>Développement de mini réseau (électrification hors réseau) pour les populations situées au-delà de 10 km du réseau conventionnel fourni par une source d'électricité renouvelable (mini-centrales et/ou kits solaires).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div data-bbox="80 730 273 842"> <p>Montant (€ mns)</p> <p><b>8,74</b></p> </div> <div data-bbox="282 730 488 842"> <p>Part allocation (%)</p> <p><b>1,80</b></p> </div> </div>	<p>7.2</p>	<div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 15px; padding: 10px; margin-bottom: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 25 Communes couvertes en 2022 par le projet PANA Energie visant la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques, soit une population estimée à environ 5,7 millions de personnes ;</li> <li>◦ 3.027 acteurs formés sur la prise en compte des risques climatiques dans le secteur de l'énergie en 2021</li> <li>◦ 3.252 bénéficiaires du programme utilisant des technologies agricoles adaptées aux changements climatiques, dont 800 femmes</li> <li>◦ 44.440 bénéficiaires impactés par la gazéification de la biomasse sèche sur la période 2017-2021 dont 5.062 femmes et 39.378 hommes réparties dans 84 villages et hameaux des communes de Kalalé, Djougou, Savalou et Dassa</li> </ul> </div> <div style="background-color: #f9c74f; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;">Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Fourniture à fin 2021 de l'énergie propre aux populations dans quelques localités hors réseau du Bénin (Ouèssè, Djidja, Dassa, Djougou, etc.) avec l'installation de 13 mini-centrales photovoltaïques résilientes</li> <li>◦ Reforestation de 06 sites</li> <li>◦ 358 emplois nouveaux.</li> </ul> </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◦ A fin 2021, 13 mini-centrales solaires photovoltaïques résilientes aux effets des changements climatiques et 84 lampadaires solaires résilients installés permettant un accès permanent aux services d'énergie propre pour plus de 150.000 habitants</li> <li>◦ Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique : stable à 3,4% en 2020 et 2021 ;</li> <li>◦ 1.803 hectares de pratiques agricoles de conservation</li> <li>◦ 2 centrales à gazéification installées ;</li> <li>◦ 245 réchauds et 123 fours à pression améliorés distribués</li> <li>◦ 3 technologies améliorées de carbonisation développées</li> <li>◦ 325 kWc (kilowatt crête kWc) d'énergie photovoltaïque introduite dans les localités vulnérables hors-réseau en contribution au mix énergétique national</li> <li>◦ 07 parcs communautaires de production de bois de chauffe installés</li> <li>◦ 34.650 ha de superficie de forêts restaurées.</li> </ul>

### 3.7. CONNECTIVITE ET INCLUSION NUMERIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE (ODD 4, 9)



#### Résumé global

- Montant alloué :** € 18,14 millions
- Part allocation totale :** 3,7%
- Nombre de projets :** 08

INDICATEURS D'IMPACT	VALEURS DE REFERENCE		VALEURS RECENTES	
	2018	2019	2020	2020
Taux de couverture du territoire à internet très haut débit (%)	48	61,04	61,04	

PRINCIPALES CIBLES ODD

9.1  
9c

Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Extension du réseau très haut débit (THD), en particulier dans les zones rurales</p> <p>Montant (€ mns) : <b>1,95</b></p> <p>Part allocation (%): <b>0,4</b></p>	<p>9.1</p> <p>9c</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de pénétration d'internet par les FAI : 0,8 % en 2021 contre 0,3% en 2020 ;</li> <li>Taux de pénétration d'internet par mobile : 63,9% en 2021 contre 69,4% en 2020 ;</li> <li>Nombre de km de fibre optique : + 2.500.</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement de l'accessibilité des e-services gouvernementaux et services numériques (formation à la certification ICDL) aux populations des zones de Services Universels ;</li> <li>Utilisation des Points Numériques Communautaires comme centres de relais et de ressources pour l'organisation des élections professionnelles ;</li> <li>Création de 2.447 emplois nouveaux à fin 2021, dans le secteur du numérique</li> <li>Augmentation du nombre de citoyens utilisant un point de présence d'accès collectif à internet haut débit ;</li> <li>Fourniture à distance des services pour la population notamment les démarches administratives à distance (e-services gouvernementaux, paiement facture d'électricité) ;</li> <li>Meilleure connectivité à Internet pour les entreprises et les particuliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>77 communes</li> </ul>



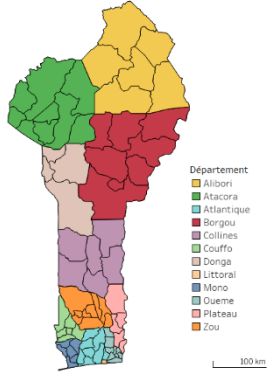
Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Extension des capacités de prise en charge et de la qualité des prestations éducatives de l'enseignement public par le recours au numérique.</p>	<p>9.2 9.5</p>	<p>Sur la période 2019-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de sites universitaires connectés : 10 ;</li> <li>○ Nombre de salles de vidéoconférence dans les universités : 6 ;</li> <li>○ Nombre de téléphones IP dans les universités : 50 ;</li> <li>○ Nombre de points d'accès Wifi installés dans les universités : 752</li> <li>○ Nombre d'établissements secondaires ayant la connectivité : 4 ;</li> <li>○ Nombre d'établissements techniques formant aux métiers du numérique : 1 ;</li> <li>○ Nombre d'enseignants points focaux formés à l'utilisation des salles de classe numériques : 72.</li> </ul> <p>Principaux bénéfiques environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en ligne des résultats des examens par les professeurs ;</li> <li>○ Facilitation des activités de recherches et de collaboration entre universités nationales ou étrangères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accès collectif permanent à internet à travers le wifi dans les universités :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plus de 10.000 étudiants bénéficiaires en 2021 ;</li> </ul> </li> <li>○ Classes numériques à fin 2021 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 96.360 étudiants au niveau des universités ;</li> <li>○ Environ 37.000 apprenants à fin 2021 (dont 53% de filles) et 2.000 enseignants dont 16% de femmes directement par l'Agence de Développement du Numérique et l'ABSU-CEP.</li> </ul> </li> </ul>
<p>Montant (€ mns)</p> <p>1,52</p>	<p>Part allocation (%)</p> <p>0,3</p>		

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Généralisation des e-services et digitalisation de l'administration publique.</p>	<p>9.1</p>	<p>A fin 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre d'e-services déployés sur le portail national public en ligne : 30 sur 50</li> <li>○ Nombre de structures étatiques raccordées aux réseaux de l'administration et opérationnels : 186 sur 186</li> </ul> <p>Principaux bénéfiques environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 700 procédures administratives mises en ligne à fin 2021 dans le cadre du projet Smart-Gouv avec 50 services publics dématérialisés</li> <li>○ Réduction des tracasseries de demande de service public grâce à la mise en place des plateformes de demande et de délivrance des services publics (e-Résultats, e-visa, rdv médical au CNHU, etc.) ;</li> <li>○ Automatisation de la production des actes administratifs en ligne ;</li> <li>○ Sécurisation des recettes publiques grâce aux paiements en ligne</li> <li>○ Réduction de la corruption grâce à la dématérialisation des services publics ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Citoyens et entreprises utilisateurs des services administratifs publics.</li> </ul>
<p>Montant (€ mns)</p> <p>10,37</p>	<p>Part allocation (%)</p> <p>2,1</p>		

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Programmes de déploiement des outils numériques à des fins de formation et de collaboration entre enseignants et élèves pour élargir leurs compétences opérationnelles.</p>	9.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salles de classe numériques disposant de contenus numériques mis en place.</li> <li>Mise en place des ressources numériques pédagogiques : 16 sur 28 à fin 2021</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation par les enseignants des contenus numériques et ressources logiciels pour dispenser leur cours.</li> </ul>	<p>A fin 2021,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>28 classes numériques fonctionnels pour environ 37.000 apprenants et 2.000 enseignants ;</li> <li>280 enseignants formés ;</li> <li>27.244 étudiants inscrits sur la plateforme e-learning des universités publiques.</li> </ul>
<p>Montant (€ mns)</p> <p>1,52</p>	<p>Part allocation (%)</p> <p>0,3</p>		

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Infrastructures numériques pour l'inclusion financière et le développement de l'entrepreneuriat.</p>	9.1	<p>A fin 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de pylônes installés : 34 ;</li> <li>Nombre de cartes SIM activées : Plus de 15.000 ;</li> <li>Nombre de compte mobile money ouverts : 4.818.</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la couverture en téléphonie mobile, des zones de Services Universels (SU) ;</li> <li>Services financiers digitaux dans les zones couvertes ;</li> <li>2.910 emplois créés dont 619 permanents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A fin 2021, 60 sites de déploiement des infrastructures numériques :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 90% des citoyens des localités couvertes ;</li> <li>Plus de 95% ont accès à l'utilisation du téléphone mobile.</li> </ul> </li> </ul>
<p>Montant (€ mns)</p> <p>2,78</p>	<p>Part allocation (%)</p> <p>0,6</p>		

3.8. SOUTIEN A L'EMPLOI ET INCLUSION FINANCIERE DES JEUNES, DES FEMMES ET DES ENTREPRENEURS RURAUX (ODD 5, 8, 10)



### Résumé global

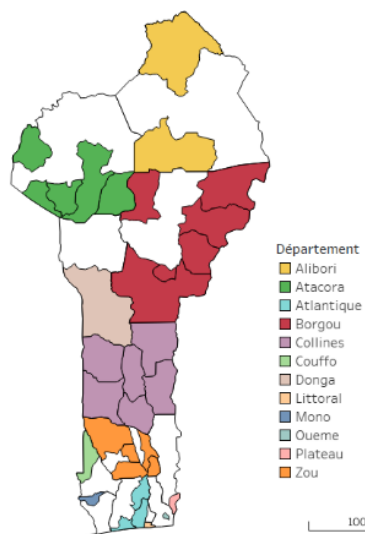
Montant alloué : € 6,37 millions	Part allocation totale : 1,3%	Nombre de projets : 02
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>	<b>VALEUR RECENTE 2018</b>	
Taux de chômage (%)	2,3	

PRINCIPALE CIBLE ODD

8.5

Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux				
<p>Développement et soutien, et/ou financement des formations qualifiantes pour la pleine insertion des jeunes actifs</p> <table border="1"> <tr> <td>Montant (€ mns)</td> <td>Part allocation (%)</td> </tr> <tr> <td>3,60</td> <td>0,7</td> </tr> </table>	Montant (€ mns)	Part allocation (%)	3,60	0,7	8.3 8.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>A fin mai 2022 1.496 offres publiées sur la plateforme digitalisée de recrutement pour 2.198 postes.</li> <li>99.794 candidatures reçues et 1.375 dossiers sélectionnés.</li> <li>Taux de satisfaction des offres d'emplois des entreprises : 62% en 2021</li> </ul> <p>Principaux bénéfices économiques, environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Opérationnalisation du programme d'emploi-aidé au profit des entreprises et de la jeunesse ;</li> <li>80% des allocataires embauchés par les entreprises après leur première année d'insertion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>357 entreprises bénéficiaires du programme d'emploi-aidé en 2021</li> <li>632 candidats insérés dans le secteur privé en 2021 sur 1.861 offres d'emploi</li> <li>En mai 2022, le nombre d'allocataires est de 928.</li> </ul>
Montant (€ mns)	Part allocation (%)						
3,60	0,7						
<p>Dotation financière pour la microfinance aux fins d'autonomisation des populations vulnérables (femmes, populations rurales enclavées).</p> <table border="1"> <tr> <td>Montant (€ mns)</td> <td>Part allocation (%)</td> </tr> <tr> <td>2.76</td> <td>0.6</td> </tr> </table>	Montant (€ mns)	Part allocation (%)	2.76	0.6	8.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes ayant obtenu le Microcrédit Mobile : 70.387 en mai 2022</li> <li>Proportion de femmes ayant bénéficié du microcrédit Mobile : 83,1% en mai 2022</li> </ul> <p>Principaux bénéfices économiques, environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention des micro-crédits à moindre coût ;</li> <li>Réalisation des activités Génératrices de Revenus par les populations démunies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Populations démunies des 12 départements ;</li> <li>282.101 bénéficiaires de microcrédits en mai 2022 dont 84,8%.</li> </ul>
Montant (€ mns)	Part allocation (%)						
2.76	0.6						

## 3.9. AMENAGEMENT DE CADRES DE VIE ET D'INFRASTRUCTURES DURABLES POUR TOUS (ODD 6, 8, 9, 11, 12)



## Résumé global



Montant alloué :  
€ 64,74 millions



Part allocation  
totale : 13,3%



Nombre de  
projets : 06

INDICATEUR D'IMPACT	VALEUR DE REFERENCE 2018	VALEURS RECENTES (2019) 2020	
○ Indice d'état du réseau routier	50	58	61

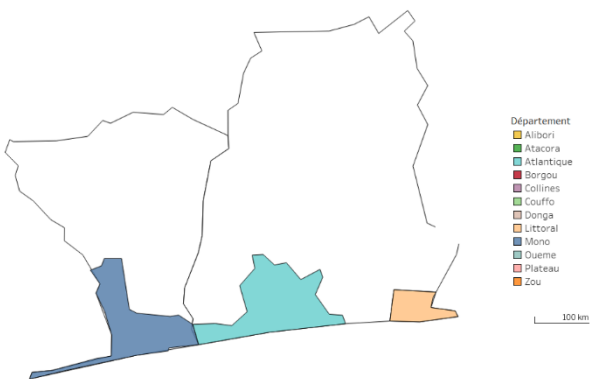
PRINCIPALE  
CIBLE ODD

9.1

Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Aménagements durables d'espaces communs à vocation commerciale, récréative et de détente</p> <p>Montant (€ mns) : 7,08</p> <p>Part allocation (%) : 1,5</p>	<p>11.3</p> <p>12.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mètre linéaire de voies terrestres réhabilitées ou créées à fin 2021 : 27.500 ;</li> <li>○ Nombre de mètre linéaire de réseau de drainage construit à fin 2021 : 7.300.</li> </ul> <p>Principaux bénéficiaires environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement des périmètres irrigués en milieu rural ;</li> <li>○ Protection des populations contre l'inondation ;</li> <li>○ Facilitation de la mobilité des personnes et des biens.</li> </ul>	<p>A fin 2021,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 120.000 personnes dont 40% de femmes (48.000) dans le cadre du développement des périmètres irrigués en milieu rural ;</li> <li>○ 650.000 personnes dans le cadre du programme des villes durables ;</li> <li>○ 465.000 personnes protégées contre les inondations.</li> </ul>
<p>Infrastructures et équipements pour des modes de transport fonctionnant sans émissions directes de GES.</p> <p>Montant (€ mns) : 13,14</p> <p>Part allocation (%) : 2,7</p>	<p>9.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de sites équipés de tabliers métalliques : 06 sur douze (12) sites en 2021.</li> </ul> <p>Principaux bénéficiaires environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accessibilité aux infrastructures sociocommunitaires des zones bénéficiaires des ponts ;</li> <li>○ Mobilité plus aisée des personnes et des biens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Populations des Communes de Djidja, Ouinhi, Zangnanado, Za-kpota, Aplahoué, Lokossa, Ifangni, Zè, Sinendé, Kouadé, Kalalé, Bassila, Natitingou et Bembérékè et autres usagers desdits axes ;</li> <li>○ Bénéficiaires indirects : consommateurs des productions issues des localités environnantes.</li> </ul>

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Dispositifs et/ou équipements de prévention, réduction, réutilisation et recyclage des déchets (exclusion de l'incinération, d'enfouissement et de la mise en décharge).</p> <p>Montant (€ mns) <b>44,52</b></p> <p>Part allocation (%) <b>9,2</b></p>	<p>12.5</p>	<p>Indicateurs de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de points de regroupement réhabilités et opérationnels : 61 en 2021 pour 67 attendus à fin 2022 ;</li> <li>○ Nombre de centres de transfert réhabilités et opérationnels : 01 en 2021 pour 02 attendus à fin 2022 ;</li> <li>○ Taux de couverture du service de pré collecte : 85% en 2021 pour 90% attendus à fin 2022 ;</li> <li>○ Superficie totale balayée, désherbée et piquetée / an : 799 173 663 en 2021 pour 889 635 084 m2 attendus à fin 2022 ;</li> <li>○ Nombre de Mètre linéaire d'ouvrages d'assainissement primaires et secondaires curés et entretenus : 2.054.289 en 2021 pour 2.343.642 ml attendus à fin 2022.</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plus de 4.000 emplois directs créés sur la période 2019-2021 ;</li> <li>○ Fortes diminutions des inondations dans les villes impactées (Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Porto-Novo).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 385.000 ménages sur la période 2019-2021 et 427.000 ménages attendus à fin 2022 dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Porto-Novo.</li> </ul>

### 3.10. PRESERVATION DES ZONES LACUSTRES ET LITTORALES, EXPLOITATION ECONOMIQUE RAISONNEE DES ETENDUES LITTORALES (ODD 14)



#### Résumé global

Montant alloué : € 3,99 millions  
 Part allocation totale : 0,8%  
 Nombre de projets : 01

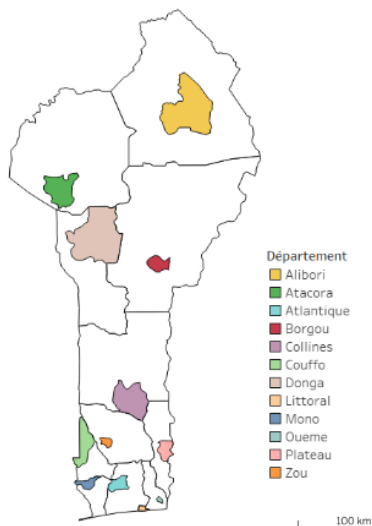
INDICATEUR D'IMPACT	VALEUR RECENTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées</li> </ul>	Non encore produit

PRINCIPALE CIBLE ODD

14.5

Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Programmes de lutte contre l'érosion du trait de côte dans les zones urbaines et rurales littorales du Sud-Bénin</p> <p>Montant (€ mns) : <b>3,99</b></p> <p>Part allocation (%): <b>0,8</b></p>	<p>14.2</p> <p>14.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>150 hectares de superficie de zone côtière reconstituées sur la période 2017-2021 ;</li> <li>30 km de linéaire de côte protégée à fin 2021.</li> </ul> <p>Principaux bénéficiaires environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sauvegarde des infrastructures socio-économiques situées sur la bande côtière</li> <li>Sauvegarde de la biodiversité de la zone côtière protégée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus d'un million de personnes vivant le long de la côte impactée positivement.</li> </ul>

### 3.11. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, RESTAURATION & EXPLOITATION RAISONNEE DU COUVERT FORESTIER & LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (ODD 13, 15)



#### Résumé global

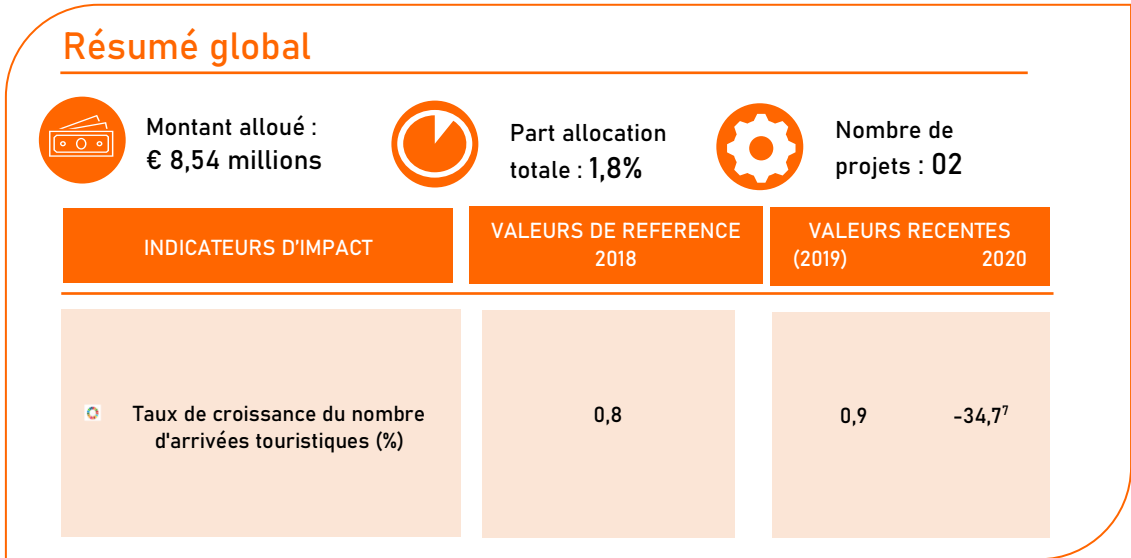
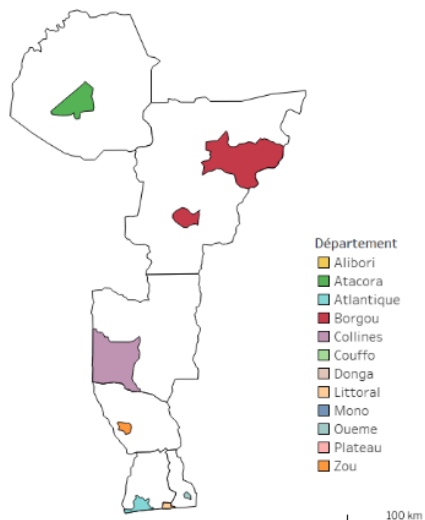
<b>Montant alloué :</b> € 3,79 millions	<b>Part allocation totale :</b> 0,8%	<b>Nombre de projets :</b> 02
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>	<b>VALEUR RECENTE 2015</b>	
<b>Proportion de la superficie du couvert forestier par rapport à la superficie du territoire (%)</b>	49,55	

PRINCIPALE CIBLE ODD

15.1

Détails & Sous-catégories	Cible ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux				
<p>Programmes de reboisement à base d'espèces autochtones pour lutter contre l'érosion des sols et la désertification</p> <table border="1"> <tr> <td>Montant (€ mns)</td> <td>Part allocation (%)</td> </tr> <tr> <td>3,79</td> <td>0,8</td> </tr> </table>	Montant (€ mns)	Part allocation (%)	3,79	0,8	15.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Part de la superficie des forêts du domaine protégés, dotés d'un outil de gestion durable est de 38% en 2021 contre 28 % en 2020 ;</li> <li>Proportion de la superficie du couvert forestier par rapport à la superficie du territoire national : 53% à fin 2021 ;</li> <li>Proportion des écosystèmes forestiers gérés conformément à un plan d'aménagement participatif : 52,4% en 2021.</li> </ul> <p><b>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</b></p> <p>Sur la période 2018-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création de plus de 800 emplois verts saisonniers ;</li> <li>Amélioration de la capacité de séquestration de carbone ;</li> <li>Restauration des terres dégradées et l'amélioration du bilan hydraulique ;</li> <li>Amélioration de la résilience aux effets des changements climatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>77 communes.</li> </ul>
Montant (€ mns)	Part allocation (%)						
3,79	0,8						

### 3.12. VALORISATION DES LIEUX DE MEMOIRE PATRIMONIAUX ET EDUCATIFS ET INFRASTRUCTURES DE DIVERTISSEMENT (ODD 4, 11, 17)



PRINCIPALES CIBLES ODD

8.9  
11.4

Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Programmes et initiatives de réhabilitation d'un patrimoine mémoriel partagé à la fois par les Béninois qui le visitent (tourisme local et expérientiel), et cultuel pour les groupes qui le font vivre et en assurent la maintenance</p> <p>Montant € (mns): 1,68</p> <p>Part allocation (%): 0,3</p>	<p>8.9</p> <p>11.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>05 Films/documents réalisés sur les trésors royaux ;</li> <li>Bâtiments du musée Danri de Nikki réfectionnés ;</li> <li>Composantes bâties du palais privé Toffa réhabilitées ;</li> <li>La stèle Kaaba réhabilitée ;</li> <li>Recensement général du patrimoine culturel.</li> </ul> <p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vote de la loi portant liste du patrimoine culturel national ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les rois des grandes royautés du Bénin et leurs administrés ;</li> <li>Les touristes ;</li> <li>Les jeunes ;</li> <li>Les historiens-chercheurs ;</li> <li>Les étudiants en histoire et administration culturelle ;</li> <li>Les artistes ;</li> <li>Les communautés à la base ;</li> <li>Les acteurs et promoteurs culturels.</li> </ul>

<sup>7</sup> Cette baisse s'explique par la crise de la Covid-19



Détails & Sous-catégories	Cibles ODD	Indicateurs de réalisation	Bénéficiaires finaux
<p>Développement des lieux de mémoire ouverts et permettant l'éducation culturelle et la réappropriation par les jeunes Béninois des cultures traditionnelles du Bénin.</p>	<p>11.4 4.7 8.9</p>	<p>Sur la période 2017-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de mètres linéaires de voies pavées et assainies : 515,03 ;</li> <li>○ Nombre de mètres linéaires d'ouverture de voies dans le cadre des lotissements : 25.032 ;</li> <li>○ Nombre de palais royaux réhabilités : 07 ;</li> <li>○ Nombre d'entités cérémonielles réhabilitées : 03 à fin 2021 à 04 en mai 2022 ;</li> <li>○ Nombre de mètres linéaires de murailles réalisées : 2.239 à fin 2021 à 2.736 en mai 2022 ;</li> <li>○ Nombre de mètres linéaires d'extension de réseau électrique et d'éclairage public réalisés : 10.410 ;</li> <li>○ Plus de 1.000 arbres plantés dans la cité historique d'Abomey ;</li> <li>○ Le Musée historique d'Abomey réhabilité en partie ;</li> <li>○ 01 ouvrage d'assainissement (dalot) réalisé entièrement à Zogbodomey et un autre (lac artificiel) en cours de réalisation à Agbangnizoun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Environ 661.310 habitants de la cité historique d'Abomey à fin 2021</li> <li>○ Les touristes ;</li> <li>○ Les historiens-chercheurs ;</li> <li>○ Les étudiants en histoire et administration culturelle ;</li> <li>○ Les artistes ;</li> <li>○ Les acteurs et promoteurs culturels</li> </ul>
<p>Montant (€ mns)      Part allocation (%)</p>		<p>Principaux bénéfices environnementaux et/ou sociaux</p>	
<p>6,86</p>	<p>1,4</p>	<p>Sur la période 2017-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1.481 emplois créés ;</li> <li>○ Amélioration du cadre de vie ;</li> <li>○ Désenclavement des quartiers de villes ;</li> <li>○ Développement du tourisme</li> </ul>	



## IV. FOCUS SUR QUELQUES PROJETS/PROGRAMMES



# Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI)

## Objectif du Programme :



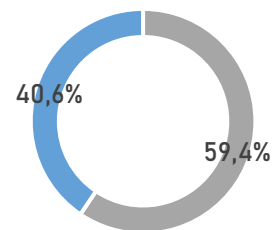
4



Faciliter l'accès et la rétention des enfants à l'école.



Montant total alloué : € 51,16 millions (période 2019-2021) et Coût Global : € 53,75 millions



■ Remboursement ■ Nouveau financement



## Description du Programme :

Le PNASI a été mis en place en vue de renforcer l'alimentation scolaire au Bénin en développant une approche multisectorielle et en privilégiant les achats locaux pour améliorer les performances scolaires, la diversité alimentaire et la nutrition des élèves dans les écoles dotées de cantines.

Il est exécuté à travers trois (03) composantes à savoir : (i) l'approvisionnement et le fonctionnement de la cantine ; (ii) la mise en place d'activités multisectorielles à l'échelle des écoles (santé, hygiène, agriculture) et l'appui à des groupements de producteurs pour un approvisionnement local des cantines ; (iii) la mise en place des cadres de pilotage du PNASI et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires. Il est classé dans la catégorie « élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge des élèves et étudiants ».

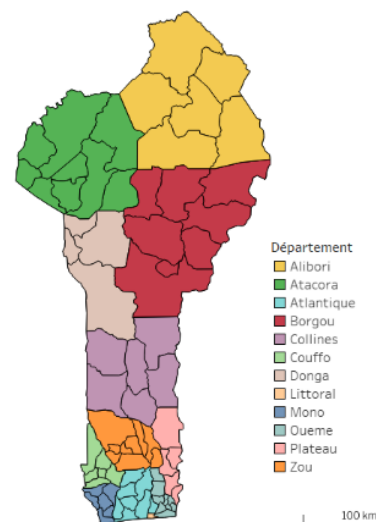


## Résultats et Impacts :

En 2021, il est opérationnel dans 3 851 écoles avec 660 654 bénéficiaires dont 317 114 filles et 343 540 garçons.

Mais, avec l'extension en 2022 un complément de 1 802 écoles est attendu ; ce qui portera le total des bénéficiaires à près de 969 794 écoliers. On y dénombre également dix (10) Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui déploient des équipes terrain entièrement dédiées au PNASI et des prestataires privés (transporteurs ; grossistes en vivres) impactés.

Ce programme couvre l'ensemble du territoire et contribue principalement à l'atteinte de la cible ODD 4.2.

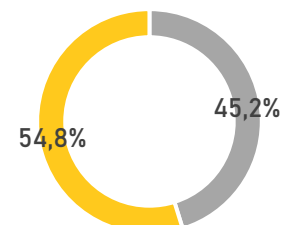


# Projet de Renforcement de la Résilience du Secteur de l'Énergie aux Impacts Des Changements Climatiques Au Bénin (Pana Energie)

## Objectif du Programme :



Réduire les conséquences des variabilités et changements climatiques pour le secteur de l'énergie au Bénin.



Montant total alloué : € 4,83 millions (période 2020-2021) et Coût Global : € 12,20 millions

■ Remboursement ■ Nouveau financement



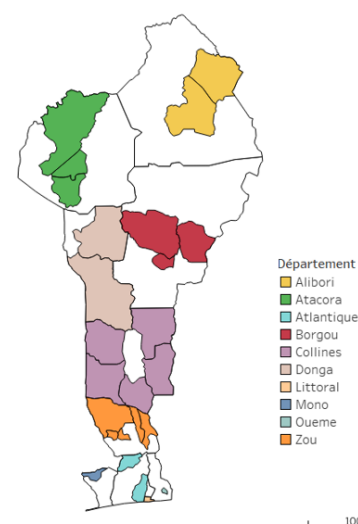
## Description du Programme :

Classé dans la catégorie « accès à une énergie bas-carbone, fiable et peu onéreuse », le Projet PANA Energie couvre vingt-cinq (25) communes du pays et regroupe les composantes ci-après : (i) Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion, les stratégies et outils de planification ; (ii) Développement des pratiques de gestion durable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie ; (iii) Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.



## Résultats et Impacts :

Les principales réalisations portent sur l'installation et la mise en service des infrastructures d'accès aux énergies résilientes pour les communautés vulnérables des communes d'interventions du projet. On peut citer entre autres : (07) parcs communautaires de production de bois de chauffe installés, (13) mini-centrales solaires photovoltaïques résilientes aux effets des changements climatiques installées pour plus de 150 000 habitants, (84) lampadaires solaires résilients pour l'électrification des communautés vulnérables hors réseau dans sept (07) localités à près de 82 000 habitants, (03) technologies de carbonisation améliorée. L'ensemble des départements du pays y sont pris en compte. La cible prioritaire ODD 7.1 y est prise en compte.



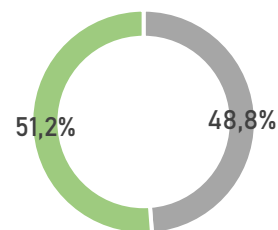
## Projet de modernisation du système de collecte et de gestion des déchets dans le Grand Nokoué (SGDS-GN)

### Objectif du Programme :



Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations du Bénin.

Montant total alloué : € 42,97 millions (période 2020-2021) et Coût Global : € 140,96 millions



■ Remboursement ■ Nouveau financement



### Description du Programme :

Il est classé dans la catégorie de dépenses éligibles relatives à « l'accès à l'eau potable et traitement des eaux usées ». Ce projet vise la gestion optimale des déchets, de la salubrité et de l'assainissement. Il intervient spécifiquement sur plusieurs activités d'assainissement, la salubrité, la pré-collecte, la collecte et le transport, le tri-valorisation et l'enfouissement. Aussi, sa stratégie d'intervention intègre-t-elle le suivi et le contrôle informatisés, le système d'information géographique, la mobilisation sociale et la communication.



### Résultats et Impacts :

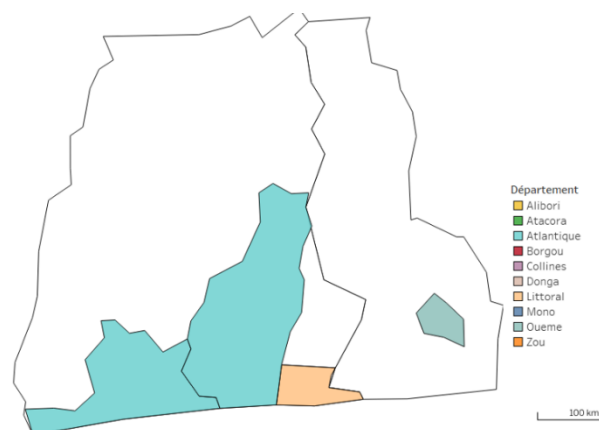
La population cible visée est de 450.000 ménages.

En 2021, 385.000 ménages bénéficient déjà des prestations du projet. De plus, la mise en œuvre des activités de ce projet a permis de créer 4.000 emplois directs.

Les inondations ont fortement diminué dans les villes impactées par le projet et les villes prises en compte y sont plus attractives.

Le taux de couverture du service de pré collecte est de 85% et celui de collecte des déchets est de 100% en 2021. Le projet dispose de 67 points de regroupement et 02 centres de transfert réhabilités et opérationnels.

Il prend en compte trois départements du pays et contribue à l'atteinte de la cible ODD 12.5.



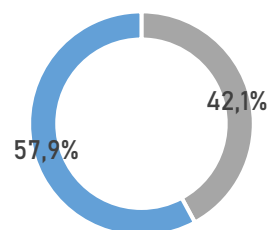
# Projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs

## Objectif du Programme :



Renforcer l'approvisionnement en eau potable et améliorer la desserte en eau dans la ville d'Abomey-Calavi et ses environs.

Montant total alloué : € 16,20 millions (période 2020-2021) et Coût Global : € 16,20 millions



■ Remboursement ■ Nouveau financement

## Description du Programme :



Ce projet est destiné à l'amélioration de la desserte en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs avec comme cible principale une production supplémentaire de 1500 m<sup>3</sup>/h à l'horizon 2027.

Il prend en compte l'extension du réseau dans la ville d'Abomey-Calavi ainsi que son raccordement au système de Cotonou. Il relève de la catégorie de dépenses éligibles relative à « l'accès à l'eau potable et traitement des eaux usées ».



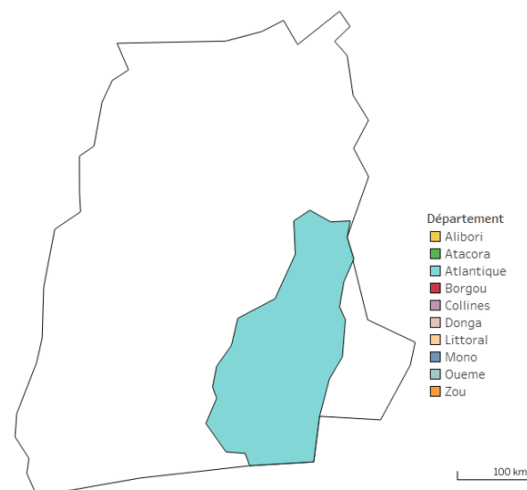
## Résultats et Impacts :

Les bénéficiaires de ce projet résident dans les quartiers périphériques de la ville d'Abomey-Calavi (Agori 1, Agori 2, Djadjo, Aïtchédji, Aïdégnon, Aïfa, Houèto, Tankpè, Atinkanmey, Zogbadjè) et de Cotonou (Fidjrossè, Agla et Akpakpa).

En fin 2021, les principales réalisations sont entre autres, huit (8) nouveaux forages avec un débit de 1500 m<sup>3</sup>/h, un château d'eau de 500 m<sup>3</sup> à Houèto, une station de traitement d'eau ultra moderne de 45.000 m<sup>3</sup>/jour à Zinvié et la pose d'une conduite PEHD 315 du château de Houèto en vue de raccorder le réseau d'Abomey-Calavi à celui de Godomey.

Au total, 240.000 personnes sont impactées.

La cible ODD 6.1 est visée par ce projet.



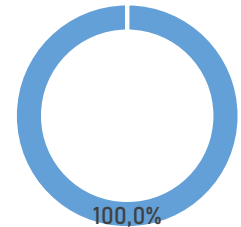


## Projet de construction de 500 logements sociaux

### Objectif du Programme :



Construire 500 logements sociaux de type (F3 et F4) dont 200 à Ouidah, 200 à Allada et 100 à Parakou.



■ Nouveau financement

Montant total alloué : € 11,51 millions en 2021



### Description du Programme :

Le projet comprend principalement la réalisation des études architecturale et technique puis le contrôle et la surveillance des travaux ainsi que la viabilisation partielle de sites et la construction des 500 logements. La population cible visée est prioritairement le personnel des forces de défense et de sécurité. Il appartient à la catégorie de dépenses éligibles relative à « l'habitat décent pour les populations pauvres ».



### Résultats et Impacts :

La réalisation de ce projet permettra de fournir des logements décents à plus de 2000 personnes et des services urbains adéquats. 5000 emplois créés dans le cadre de la réalisation du projet ainsi que la promotion des activités économiques attendue dans les villes de Ouidah, Allada et Parakou.

Les premières réceptions des travaux sont attendues sur le site de Allada en juin 2022 et en août 2022 pour les sites de Ouidah et de Parakou. Deux (02) départements sont concernés donc et la cible ODD 11.1 est celle prise en compte.



Département

- Alibori
- Atacora
- Atlantique
- Borgou
- Collines
- Donga
- Littoral
- Mono
- Oueme
- Zou



100 km














# ANNEXES





Tableau 2 : Liste des cibles ODD mentionnées dans le document

ODD	Cibles ODD
	<p>1.2. D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.</p> <p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient</p> <p>1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance</p>
	<p>2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.</p> <p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</p> <p>2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles</p>
	<p>3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.</p> <p>3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.</p> <p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.</p>
	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.</p> <p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p> <p>4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de</p>

	<p>l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale</p> <p>4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace</p>
<p><b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> 	<p>6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.</p> <p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.</p>
<p><b>7</b> ENERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p> 	<p>7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.</p> <p>7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial</p>
<p><b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> 	<p>8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'oeuvre</p> <p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.</p> <p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale</p> <p>8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.</p>
<p><b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> 	<p>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.</p> <p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés</p> <p>9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.</p> <p>9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020</p>
<p><b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> 	<p>11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis</p> <p>11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.</p>




	11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial
	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
	14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans. 14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux 15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

Tableau 3 : Aperçu des ODD et cibles priorisées sur lesquels l'ODD4 a des effets d'entraînement

ODD	Cibles priorisées	Catégories de dépenses auxquelles l'ODD contribue directement ou indirectement
ODD1 « Pas de pauvreté »	1.2 Pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4 Accès aux ressources	Développement d'une agriculture durable et productive
ODD2 « Faim zéro »	2.2 Malnutrition	Développement d'une agriculture durable et productive
ODD5 « Egalité des sexes »	5.1 Lutte contre les discriminations	Soutien à l'emploi et inclusion financière des jeunes, des femmes et des entrepreneurs ruraux
ODD6 « Eau propre et assainissement »	6.1 Accès à l'eau potable 6.2 Accès aux services d'assainissement et d'hygiène	Accès à l'eau potable et traitement des eaux usées
ODD9 « Industrie, innovation et infrastructure »	9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles	Connectivité et inclusion numérique sur l'ensemble du territoire
ODD10 « Inégalités réduites »	10.2 Autonomisation et intégration 10.3 Egalité des chances	Soutien à l'emploi et inclusion financière des jeunes, des femmes et des entrepreneurs ruraux
ODD12 « Consommation et production responsable »	12.7 Marchés publics durables 12.8 Formation et information environnementales	Aménagement de cadres de vie et d'infrastructures durables pour tous
ODD16 « Justice, paix et institution efficace »	16.2 Maltraitance et exploitation infantile 16.6 Institutions exemplaires 16.9 Etat civil	

## GLOSSAIRE

ANAEPMR	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
CNHU	Centre National Hospitalier et Universitaire
DPAF	Directions de la Programmation, de l'Administration et des Finances
ESG	critères Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance
ETI	Entreprises de Tailles Intermédiaires
FAI	Fournisseur d'Accès Internet
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
ICMA	International Capital Market Association
INStaD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
m <sup>3</sup> /h	mètre cube par heure
ML	Mètre Linéaire
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNC	Point Numérique Communautaire
SBG	Sustainability Bond Guidelines
SDG	Sustainable Development Goals
SDSN	Sustainable Development Solutions Network
SIM	Subscriber Identity Module
SU	Service Universel
UGP	Unités de Gestion des Projets/Programmes
VE	Vigeo Eiris